

## BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

### TRANSACTION VENTE

Tarifs applicables au 18/01/2019

#### TRANSACTION VENTE

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC
Jusqu'à 80 000 euros	7 000 euros
de 80 001 euros à 150 000 euros	8 000 euros
de 150 001 euros à 400 000 euros	5.5 %
de 400 001 euros à 800 000 euros	5 %
au-delà de 800 001 euros	4.5 %
Garage	2 500 euros
LocalCommercial	6 %
Terrain	8 %

**Principe du non-cumul :** l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur), sauf disposition contraire du mandat.

Société AGENCE IMMOBILIERE LES CIGALES , EURL au capital de 20000 € - Siège social : 60 rue Gambetta - RCS Fréjus n° 481 442 283 - Carte professionnelle Delphine CHAUGNE n° CPI 8303 2016 000 006 498 délivrée par CCI de Saint Raphaël

Garant : Compagnie Européenne de Garanties et cautions , 16 Rue Hoche - Tour Kupka B TSA 39999 - 92919 La Défense Cedex